

**DELIBERATION N° 20190029 DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 19 MARS 2019**

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 08/03/2019 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée le lendemain et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 38 sur lesquels il y avait 32 présents, 4 absents représentés, 2 absents, à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Hervé REYNAUD ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Pascale OFFREY ; Mme Juliette BERNALIER ; M. Pierre DECLINE ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Pierre TOUSSAINT ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Alexandre CIGNA ; M. Michel FAURE ; M. Bernard TRIOLLIER ; Mme Marie-Christiane DUTRUC ; Mme Marie-Françoise GUICHARD ; Mme Bernadette JACQUET (à partir de 19h24) ; Mme Nicole FOREST ; M. Jean-Marc MOUNIER ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE (à partir de 19h07) ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; M. Christophe ORIOL (à partir de 20h12) ; Mme Evelyne FIORELLO ; Mme Ayse CALYAKA ; M. Axel DUGUA ; M. Jean-Pierre DE PASQUALE ; Mme Antoinette FRATTA ; M. Philippe KIZIRIAN (à partir de 18h57) ; M. Alain BARBASSO ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT (à partir de 19h53) ; M. Stéphane VALETTE ; M. Ludovic CASTILLAN ; Mme Aimée MURASZKO.

ABSENTS REPRESENTES

Mme Bernadette JACQUET a donné procuration à M. Régis CADEGROS (jusqu'à 19h24) ;
Mme Béatrice COFFY a donné procuration à Mme Andonella FLECHET ;
M. Christophe ORIOL a donné procuration à M. Pierre DECLINE (jusqu'à 20h12) ;
Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT a donné procuration à M. Alain BARBASSO (jusqu'à 19h53).

ABSENTS

Mme Michèle FREDIERE (jusqu'à 19h07) et M. Philippe KIZIRIAN (jusqu'à 18h57).

SECRETAIRE ELUE POUR LA DUREE DE LA SESSION

Mme Andonella FLECHET.

CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION 2019 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

M. Jean-Luc DEGRAIX expose ce qui suit :

Saint-Étienne Métropole qui exerce depuis le 1^{er} janvier 2007 la compétence « Politique de la Ville » porte le Contrat de Ville avec l'État et tous ses partenaires : le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, le Conseil Départemental de la Loire, la CAF et la ville de Saint-Chamond.

Sur la base des indicateurs de précarité du territoire, la ville de Saint-Chamond en étroite relation avec Saint-Étienne Métropole s'est attachée à définir une géographie prioritaire :

- Centre-Ville (considéré par l'État comme un quartier prioritaire politique de la ville/QPV),
- Saint-Julien/Crêt de l'Œillet (considéré par l'État comme un quartier prioritaire politique de la ville/QPV),
- Izieux - le Creux (considéré par l'État comme un quartier de veille active/QVA),
- Fonsala (considéré par l'État comme un quartier de veille active/QVA).

Le contrat de ville s'articule autour de 4 piliers déclinés en 18 objectifs stratégiques :

- renforcer le développement social du territoire et accompagner l'autonomie de ses habitants,
- améliorer le cadre de vie des habitants des territoires prioritaires de l'agglomération,
- développer l'activité économique et favoriser l'emploi,
- promouvoir la laïcité et les valeurs de la République.

et de 3 axes transversaux :

- égalité homme/femme,
- jeunesse,
- lutte contre les discriminations.

Pour la ville, il s'agit de soutenir des actions de proximité et des initiatives dans les quartiers prioritaires favorisant le développement local au service des habitants qui sont en situation de précarité.

Sur ces territoires, diverses associations et opérateurs ont répondu à l'appel à projets lancé conjointement par l'État et Saint-Étienne Métropole, en proposant une programmation d'actions répondant à ces objectifs.

Une enveloppe de 44 000€ a été affectée pour le financement de ces actions. La répartition proposée est la suivante :

ASSOCIATION / PROJET	MONTANT
Atout Monde « Jeunes, citoyens de Saint-Chamond »	8 600€
CS Izieux le Creux « Ateliers Sociolinguistiques »	2 000€
CS Izieux le Creux « Pass'Agés »	2 500€
CS Izieux le Creux « Environnement/Santé »	1 500€
CS Lavieu « Accompagnement des jeunes hommes et pères »	1 000€
CS Lavieu « Connaître et reconnaître les familles du Centre-Ville »	3 000€
CS Lavieu « Rencontres interculturelles et laïcité »	1 000€
CS Lavieu « Être citoyen dans un centre-ville en évolution »	1 500€
CS Lavieu « Permanence insertion femmes, marchepied pour la facilitation pour aller vers l'autonomie et l'emploi »	1 500€
CS Lavieu « Faciliter l'accès aux soins des femmes pour réduire les inégalités et développer les actions santé pour tous »	2 500€
CS St Julien « Les Arts en Scène »	1 500€
CS St Julien « Ateliers Sociolinguistiques »	2 000€
CS St Julien « Les e projets »	3 500€
CS St Julien « Parentalité »	2 000€
CS St Julien « Les ateliers santé »	2 500€
MJC St Chamond « AstroHackstreet, les étoiles au pas de la porte » »	500€
MJC St Chamond « Multisports »	1 500€
Sauvegarde 42 « Chantier Nature »	800€
Sauvegarde 42 « Espace Place du Moulin »	2 200€
Sauvegarde 42 « Esprit critique »	2 400€
TOTAL	44 000€

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 37 voix pour,

Mme FREDIERE ne prenant pas part au vote,

DECIDE :

- **d'approuver** la répartition des subventions aux associations concernées telle qu'elle est proposée ci-dessus, pour un montant de 44 000€,
- **d'autoriser** le versement aux bénéficiaires,
- **d'imputer** la dépense correspondante sur les crédits figurant au budget général de la ville, chapitre 67 – article 6745.

-----oooOooo-----

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202079-20190320-dl20190029-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2019

Affichage : 26/03/2019

Pour l'autorité compétente par délégation

Certifié,

Saint-Chamond, le 20/03/2019

Le maire,



Hervé REYNAUD